

Aux membres du Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la première réunion régulière de Conseil d'établissement de l'ÉIM

LIEU : Virtuel

DATE : Le mardi 6 octobre 2020

HEURE: De 19:06 à 21:09

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum)

La rencontre du CÉ débute à 19:06 sur Zoom. Le quorum est atteint. M. Claude présidera la rencontre jusqu'à l'élection du nouveau président.

Sont présents :

- Claudie Lévesque, présidente, parent du primaire, substitut au Comité de parents CSSDM
- Louis-Antoine Blais-Morin, vice-président, parent du primaire
- Émilie Bélanger-Simard, parent du primaire
- Samia Bejaoui, parent du secondaire
- Pascal Cyr, parent du primaire
- Zouhair Elkharrim, représentant au Comité de parents CSSDM, parent du secondaire
- Geneviève Emond, parent du secondaire
- Nicolas Légaré, parent du secondaire
- Catherine Couture (substitut), parent du primaire
- Marwa Ahmed (substitut), parent du secondaire

- Élie Dagenais, enseignant du secondaire
- Véronique Fournier, enseignante du primaire
- Michel Sardi, enseignant du secondaire
- Danya Vidal, enseignante du primaire
- Robert Desalliers, responsable du service de garde, primaire
- Alexandra Latour, surveillante d'élèves, secondaire
- Soledad Neira, psychoéducatrice, primaire et secondaire

- Luc Claude, Directeur
- Nadia Gray, directrice adjointe, primaire
- Chantal Laurin, directrice adjointe, secondaire

2. Mot de la direction et de la présidente sortante, et présentation des membres

- M. Claude souhaite la bienvenue à tous. Il parle du début de l'année scolaire qui s'avère assez intense.
 - Il y a eu le premier cas de COVID au primaire et l'équipe-école y a bien répondu. L'école a beaucoup communiqué avec les parents à cet effet. M. Claude spécifie que le protocole d'urgence a bel et bien été envoyé le 15 septembre au CSSDM et qu'il est en attente d'approbation. Le protocole sera envoyé aux parents dès qu'il sera approuvé. L'école était prête à réagir au premier cas de COVID même si le protocole n'était pas encore en place.
 - Il y a ensuite eu l'annonce ministérielle visant le secondaire et la présence des élèves de secondaire 4 et 5 en alternance. L'école a eu 48h pour tout mettre en place, incluant les communications aux parents, les rencontres avec les enseignants et déterminer l'horaire hybride. Tout se déroule bien.
- Merci à la présidente sortante pour son temps et dévouement lors de la dernière année scolaire.
- Merci à la direction pour ce beau début d'année, malgré toutes les contraintes.
- Mme Bélanger, présidente sortante, souhaite également la bienvenue à tous. Elle remercie les membres du CÉ, y compris la direction, pour leur travail lors de l'intense année dernière.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Ajout des points :
 - 23. Engagement volontaire (M. Légaré)
 - 24. Journée internationale des enseignants (Mme Bejaoui)
- Adoption proposée par Mme Lévesque, appuyée par M. Blais-Morin. Adoptée à l'unanimité.

4. Période réservée au public

- Mme Bélanger propose de poser deux questions de parents adressées au CÉ par courriel puisqu'il n'y a pas encore de moyen pour le public d'assister aux rencontres du CÉ en visioconférence. Mme Bélanger enverra les réponses par courriel aux parents ayant posé les questions.
- Question 1 : Serait-il possible de diffuser en direct sur internet les cours tenus en classe pour les élèves qui ne peuvent y être en personne?
Réponse de la direction : Il est impossible d'obliger les enseignants à diffuser ce qui se passe en classe (autant en direct qu'un enregistrement). Cela tient du principe de l'autonomie professionnelle (chaque enseignant décide de ce qui se fait dans sa classe). Cependant, rien n'empêche un enseignant de le faire s'il le veut, mais sur une base volontaire uniquement. Le réseau interne pourrait toutefois supporter un streaming de 14 classes en même temps.
- Question 2 : Pour quelles raisons les dîners à l'école se tiennent-ils dans la salle des dineurs et non pas en classe?
Réponse de la direction et du responsable du service de garde (M. Desalliers) : La directive ministérielle offrait les deux possibilités (dîner en classe ou en salle commune), tant que les mesures énoncées par la Santé publique étaient respectées. La direction a choisi l'option de la salle commune car c'était une belle opportunité de faire sortir les élèves de leur classe - et cela respecte les directives de la santé publique. Il y a maintenant 3 dîners au lieu de 2, alors il n'y a jamais plus de 4 groupes en même temps dans la salle (8 tables occupées - et une table de libre entre chaque groupe). Les groupes vont un par un à la cafétéria, et les tables sont désinfectées entre chaque dîner. Ces mesures sont appliquées avec rigueur.

5. Fonctions et pouvoirs du CÉ

- M. Claude a remis aux membres du CÉ un tableau récapitulatif des fonctions et pouvoirs du CÉ. Chacun est invité à le lire.

6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

- Mme Lévesque précise qu'avant il y avait un formulaire à remplir. Tous s'entendent pour dire qu'une dénonciation verbale lors du point en question et notée au procès-verbal sera suffisant cette année.
- Aucun conflit d'intérêt n'est soulevé.

7. Règles de régie interne

- Mme Bélanger mentionne que la version qui a été partagée n'est pas la plus récente (les modifications apportées le 6 novembre 2019 ne s'y trouvent pas).
- Mme Lévesque propose de travailler une proposition de modifications aux RRI qui sera discutée à la prochaine rencontre.
- Mesdames Lévesque, Couture et Bélanger se proposent pour ce comité *ad hoc*.
- Le point est reporté à la prochaine rencontre.

8. Secrétariat

- Mme Bélanger sera secrétaire.

9. Rôle des substituts

- M. Claude fait un bref résumé de rôle des substituts.
 - Ils sont des membres non-votants.
 - Ils reçoivent toute la documentation/information partagée.
 - Ils remplacent les membres absents lors des rencontres.
 - 2 substituts ont été élus au primaire, et un au secondaire.
 - Le mandat des substituts est d'un an.

10. Élection de la présidence et de la vice-présidence au Conseil d'établissement

- M. Claude présidera l'élection.
- Présidence
 - Mme Bélanger propose Mme Claudie Lévesque comme présidente. Mme Lévesque accepte la nomination.
 - Mme Emond propose M. Blais-Morin comme président. M. Blais-Morin refuse la nomination.
 - Mme Lévesque est élue par acclamation.
- Vice-Présidence
 - Mme Bélanger propose M. Blais-Morin comme vice-président. M. Blais-Morin accepte la nomination.
 - M. Blais-Morin est élu par acclamation.
- Mme Lévesque préside la rencontre à partir de ce moment.

11. Gardien du temps

- M. Cyr sera le gardien du temps

12. Calendrier des rencontres

- M. Claude a partagé une ébauche de calendrier avec tous les membres.
- Mme Emond propose que toutes les rencontres soient le mardi pour réserver une soirée de la semaine précise au calendrier.
- M. Claude resoumettra un nouveau calendrier à la prochaine rencontre.
- M. Zouhair mentionne que le Comité de parents du CSSDM se tient toujours les mardis. Il faudra en tenir compte lors de l'établissement du calendrier.

13. Budget de fonctionnement et de perfectionnement du Conseil d'établissement et budget OPP

- Comme à tous les ans, le budget de fonctionnement du CÉ est de 400\$, et le budget de formation du CÉ est aussi de 400\$.
- Le 400\$ pourrait servir aux nouvelles formations obligatoires.
- Les autres années, le budget de fonctionnement servait, entre autres, à payer le souper et le taxi aux élèves du secondaire membres du CÉ. Cela ne sera probablement pas le cas cette année puisque les rencontres continueront probablement à se tenir en visioconférence. Mme Lévesque suggère d'ailleurs qu'obtenir une licence Zoom pourrait entrer dans ce budget, si celle actuellement détenue prend fin.
- Le budget de fonctionnement de l'OPP est de 50\$.

14. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2020

- Il y a erreur de date – la séance était le 16 juin 2020.
- Adoption proposée par M. Blais-Morin, appuyé par M. Légaré. Adopté à l'unanimité.
- Le PV de la séance extraordinaire du CÉ du 23 septembre 2020 n'a pas été adopté en réunion. Ce PV sera à l'ODJ de la prochaine rencontre. Il s'agit d'un PV important pour les parents car il vise les critères d'admission à l'école. Il sera ensuite publié sur le site web.

DÉCISION

15. Activités éducatives, culturelles ou sportives

15.1 Service de garde

- M. Desalliers informe qu'il n'y aura aucune sortie lors des journées pédagogiques cette année. Les dépôts faits pour les activités qui avaient été prévues en 2020-2021 ont été reportés à l'an prochain. Le SDG ne fera pas venir d'invités/activités à l'école non plus. Il y a une baisse de 70% de la clientèle à l'école lors des journées pédagogiques cette année. Les parents félicitent le SDG pour le travail effectué dans le contexte.

15.2 ÉIM primaire

- Mme Gray informe qu'une activité d'Halloween est prévue – en collaboration avec la Fondation et l'OPP. 4 citrouilles seront remises à chaque classe et une exposition à l'extérieure sera tenue. Il y aura également distribution de bonbon (don de la fondation). Les parents seront aussi peut-être appelés à donner des bonbons. Tous les bonbons devront être apporté à l'école avant la distribution (mis en quarantaine).

- Mme Vidal propose également que les professeurs fassent leurs propres activités en classe.
- Le CÉ félicite l'école de cette belle initiative qui plaira beaucoup aux enfants!
- Note au passage : le magasin du dollar près de l'école primaire a fermé ses portes récemment. Les propriétaires ont donné beaucoup de costumes et accessoires à M. Francis (professeur d'art dramatique), ce qui a été très apprécié. Le CÉ propose d'envoyer une lettre de remerciements (SUIVI).

15.3 ÉIM secondaire

- Il y aura aussi distribution de bonbons en classe au secondaire (don de la fondation).
- D'autres activités se préparent.
- Les élèves pourront se déguiser au primaire et au secondaire. Il faudra bien sûr garder le masque.

16. Levées de fonds

- Dus aux surplus accumulés et non-dépensés l'année dernière (COVID), la Fondation est en mode projets et cherche moins à faire des levées de fonds présentement. Il y aura sûrement des projets plus tard dans l'année.

17. Approbation de l'utilisation des locaux de l'école

- Aucune demande

18. Partage des dossiers

- Mme Lévesque propose de reprendre les dossiers habituels que sont les Communications, la Sécurité aux abords des écoles et le Comité de parents.
- Mme Bejaoui se montre intéressée à s'occuper des Communications et demande de l'information sur la quantité de travail requise. Mme Bélanger explique que le CÉ a reçu très peu de courriels l'an passé, même si l'adresse a été partagée à plusieurs reprises. Mme Emond mentionne les pages Facebook des parents de l'EIM (primaire et secondaire). Discussion autour des pages Facebook, des modérateurs, de la difficulté de garder le contrôle des pages, etc. Mme Bélanger propose que si une question est posée au CÉ sur Facebook, celle-ci doit être communiquée par courriel au CÉ pour que celle-ci soit posée en rencontre officielle.
- Mme Bélanger propose de mettre sur pied un comité consultatif visant le PTRDI et les travaux de rénovation majeure annoncés pour l'école primaire, et propose de s'occuper de ce dossier.
- Le partage des dossiers se fera à la prochaine séance.

CONSULTATION/ DISCUSSION

19. PTRDI

- M. Claude partage sur l'écran la carte interactive du PTRDI 2021-2024 <https://ecoles.csdm.ca/csdm/milieu-de-vie/plan-triennal-repartition-destination-immeubles-scolaires/>
- Les rénovations majeures annoncées pour l'école primaire sont reportées d'un an (soit en 2023-2024). Il y est toujours fait mention d'une possible délocalisation.
- La direction ne dispose pas de plus d'information pour le moment. Une consultation des parents est prévue éventuellement au processus du PTRDI.
- M. Claude remplit le Formulaire de consultation du PTRDI 2021-2024 et l'Acte d'établissement 2020-2021. Il y a un seul formulaire pour le primaire et le secondaire.
- Mme Lévesque demande si le fait de reporter les rénovations d'un an nous ferait « manquer » une des opportunités de relocalisation dans le quartier à l'école Les enfants du monde, qui aura des nouveaux locaux prévus dans deux ans.
- Le CÉ écrira une lettre à la CSSDM pour avoir un point de contact à la CSSDM et que cette personne vienne nous donner des explications/répondre à nos questions (SUIVI).
- Le statut quo est maintenu pour le secondaire au PTRDI.
- Le CÉ inscrit son désaccord au Formulaire de consultation du PTRDI 2021-2024 car il désire être consulté et avoir des explications. Certains points importants doivent être considérés tels l'accès au métro en cas de possible relocalisation. De plus, l'échéancier des travaux devrait tenir compte de la disponibilité des espaces réalistes de relocalisation.

INFORMATION

20. Portes ouvertes à l'ÉIM - primaire et secondaire

- Les portes ouvertes ont eu lieu le 3 octobre 2020 au primaire et au secondaire, de manière virtuelle. C'était une première et cela s'est très bien passé!
- Il y avait beaucoup d'information sur les sites web de l'école (webinaires, séances d'information, possibilité de poser des questions, etc.).
- Il y a eu environ 150 participants au secondaire, et 250 au primaire. C'est moins de participants qu'à l'habitude, mais c'est une tendance dans toutes les écoles cette année.
- La direction mentionne que c'est une belle formule, qui demande moins en temps/investissement et qui est très efficace.

21. Conseil étudiant

- Les élections du conseil étudiant se tiendront cette semaine. Il y a beaucoup de candidats. La formule des élections doit être retravaillée à cause des nouvelles directives.

22. Vie de l'école

- Beaucoup d'information a déjà été partagée en début de rencontre.
- Au primaire, Mme Vidal est de retour (3^{ème} année). Les deux postes libres ont été comblés et l'équipe du primaire est maintenant complète.
- L'école commence à trouver un rythme de croisière, mais le début de l'année a été très intense.
- Mme Gray mentionne que les parents ont vraiment bien collaboré et ont été très compréhensifs en début d'année lorsque les trois enseignants manquaient à l'appel. La direction a beaucoup apprécié l'attitude des parents.

VARIA

23. Engagement communautaire

- M. Légaré demande comment se fera l'engagement communautaire au secondaire cette année puisqu'il ne faut pas mettre la santé des jeunes et des autres en jeu.
- M. Claude avise que Mme Roy, la responsable de l'engagement communautaire, regarde les différentes options et cherche des solutions.
- Il est suggéré d'aviser les élèves car ceux-ci se posent beaucoup de questions.
- Mme Couture suggère de consulter le site Centre d'action bénévole de Montréal car plusieurs opportunités d'engagement sont offertes, dont certaines par téléphone.

24. Journée internationale des enseignants

- Faisant suite à son courriel envoyé cette semaine lors de la journée internationale des enseignants (5 octobre), Mme Bejaoui tient à remercier les enseignants pour leur travail exceptionnel. Elle souligne leurs efforts remarquables, en temps normal, mais aussi en temps de pandémie. Le CÉ propose de rédiger un courriel et de le faire suivre aux enseignants. (SUIVI)
- M. Cyr profite de l'occasion pour féliciter l'équipe-école pour l'enseignement à distance qui s'est enclenché très rapidement suite au cas de COVID déclaré à l'école.
- Une suggestion est faite à Mme Gray, lors de la prochaine communication aux parents, d'aviser 1) que les 3 postes au primaire ont été comblés et 2) que l'enseignement à distance se passe bien et que l'école développe son expérience en la matière.

25. Correspondance

- Les questions ont été posées et répondues lors du point réservé au public.

26. Date de la prochaine rencontre

- Possiblement le mardi 4 novembre, date à être confirmée après avoir validé les dates de rencontres du CP du CSSDM.

27. Levée de la séance

- 21:09